

Image not found or type unknown



Maladie professionnelle

Par **Bernadette6259**, le **04/10/2021** à **14:49**

Bonjour,

Mon mari a été en arrêt de travail puis le médecin lui a conseillé de monter un dossier pour maladie professionnelle. Depuis le mois de février on attend le passage d'un expert. Il est payé en maladie professionnelle alors que son dossier n'est pas passé devant l'expert. Maintenant on nous réclame un remboursement de la part de l'employeur. Ils disent que la maladie professionnelle n'est pas justifiée pour eux, il aurait dû déclarer en accident de travail.

Merci.

Par **P.M.**, le **04/10/2021** à **15:18**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez de quel expert il s'agit, s'il est missionné par la CPAM et qui réclame un remboursement...